



Probleme travaux qui paye ?

Par **danny0013_old**, le **01/12/2007** à **02:13**

bonjours

je suis sur le point demmenager dans une maison . dans laquelle j'ai fais tout les travaux de nettoyage (maison inhabiter depuis 2 ans) et de deco a nos gout

tout ca ca avant la signature du bail comme convenu avec le proprio pour gagner du temp la maison etais dans un etat pitoyable de saleter le proprio a refait l'electriciter aux normes en meme temps a ma demande et a payer egalement le lino neuf et moi papier peint peinture jusque la normal

mais ce dernier me demande une caution de 1200 eur maintenant sachant qu'il n'y a pas eu d'etat des lieux encore et que c'est moi qui ai fait tout le nettoyage pour la maison vivable cela me semble exagerer non ?

ai je le moindre recoure juridique si le proprio ne tient pas compte des travaux que j'ai fait (le but etant la gratuiter de 1 ou 2 loyer) sachant que on avons 2 mois a 4 personne 4 jours par semaine a nettoyer

photo a l'appui (avant ,pendant,apres),et temoignage des voisins etc...

est ce recevable le cas ou? en vu d'un dedomagement financier ?
que me conseiller vous